

<https://www.lamanchelibre.fr/actualite-930269-courseulles-la-construction-du-parc-eolien-en-mer-bientot-lancee>

Courseulles. La construction du parc éolien en mer bientôt lancée



Bientôt des éoliennes au large du Bessin et de Courseulles-sur-Mer. La construction du parc offshore commencera en mars 2021.

C'est par un communiqué qu'EDF Renewables a annoncé lundi 22 février le lancement de la construction du parc éolien en mer de Courseulles-sur-Mer. 64 éoliennes seront construites à plus de 10 kilomètres des côtes du Bessin, sur une surface totale d'environ 45 km². D'une capacité de 448 MW, il fournira à sa mise en service prévue courant 2024 l'équivalent de la consommation annuelle en électricité de 630 000 personnes, soit plus de 90 % de la population du Calvados. Une centaine d'emplois locaux pérennes seront créés pour assurer la maintenance du site depuis le port de Caen-Ouistreham.

1 000 emplois locaux mobilisés... en Haute-Normandie

EDF Renewables attendait la signature de l'ensemble des accords de financement entre le consortium et ses partenaires financiers pour faire l'annonce. Le coût total d'investissement méritait quelques précautions, puisqu'il est estimé à environ 2 milliards d'euros par la société. *"Il sera*

majoritairement financé par une dette sans recours", annonce EDF Renouvelables.

Le chantier, qui durera près de trois ans et demi commencera dès mars 2021, avec des travaux à terre de RTE, responsable du raccordement du parc. Les travaux en mer commenceront eux en 2022. 1 000 emplois directs seront mobilisés en Normandie, assure l'entreprise, qui affirme *"participer au développement de la filière industrielle française de l'éolien en mer"*. Les éoliennes seront en effet construites et assemblées au Havre.

Des oppositions encore palpables

Le PDG d'EDF Renouvelables, Bruno Bensasson, s'est dit *"très heureux de pouvoir annoncer avec nos partenaires Enbridge et wpd, le lancement du chantier éolien en mer du Calvados"*. *"C'est un moment important pour nos équipes et l'ensemble des acteurs des territoires concernés qui ont travaillé avec passion, détermination et professionnalisme pour contribuer aux enjeux de transitions écologique, sociale et économique locales."* Achim Berge Olsen, PDG de wpd offshore France, est revenu sur le *"long travail engagé par nos équipes dès 2008 en Normandie"*, et voit dans le futur parc un moyen d'ancre *"la pérennité de l'éolien en mer dans le mix énergétique français"*.

Si EDF Renouvelables rappelle avoir réalisé *"une large concertation menée depuis plus de dix ans avec les acteurs du territoire"*, les oppositions à ce projet dévoilé au public en 2007 ne sont pas éteintes, notamment du côté des pêcheurs, qui ont réaffirmé ces derniers mois leur colère contre l'éolien en mer lors du débat public pour l'implantation d'un 4^e parc éolien en mer de Normandie.